

Administration communale de La Calamine :

S'installer en Belgique - Habiter en Belgique

➔ 100€ par personne

Documents nécessaires pour l'inscription :

- Attestation officielle de départ de la commune ou de l'administration communale (bureau de la population)
- Certificat d'état civil (bureau de la population)
- Acte de filiation (acte de naissance)
- Acte de mariage
- Jugement de divorce ayant force de loi
- Acte de décès pour les personnes veuves
- Certificat de naturalisation
- Passeport ou carte d'identité en cours de validité
- 2 photos d'identité biométriques sur fond blanc par personne
- Certificat de vaccination contre la polio pour les enfants jusqu'à l'âge de 3 ans (certificat de vaccination ou carnet de vaccination)
- Carte internationale d'assurance maladie + certificat S1
- Permis de conduire

Comment utiliser un document étranger en Belgique (apostille/légalisation) ?



Veillez vous informer sur le site Internet : www.diplomatie.be.

Preuve de revenus :

- Contrat de travail et 3 dernières fiches de paie pour les salarié(e)s ; - pour les professions libérales et médicales, en plus, certificat de diplôme/approbation
- Attestation du conseiller fiscal pour les indépendants + avis d'imposition de l'année précédente
- Attestation de retraite

Justificatif de domicile :

- Contrat d'achat ou de location (à défaut, une lettre d'accord du propriétaire et une copie de sa carte d'identité)



Indications :

Immatriculation du véhicule en Belgique :

- **Immatriculation du véhicule en Belgique (vignette 705) ;**
 Bureau de douane d'Eynatten
 Autoroute Roi Baudouin E40
 4731 Eynatten
 02/ 579 37 00
da.zollbuero.eynatten@minfin.fed.be
- **Service d'immatriculation des véhicules d'Eupen (DIV)**
 Rue de Verviers, 80
 4700 Eupen
 02/ 277 30 50

Chiens :

- Tous les chiens sont soumis à l'obligation d'inscription : Inscription auprès de l'administration communale de La Calamine.

Collecte des déchets :

- Ordures ménagères :
 Poubelle d'une capacité de 30 litres avec couvercle fixe et fermé + autocollant ou Sacs poubelle avec l'inscription « Commune de La Calamine » (sacs orange).
 Sacs PMC (sacs bleus) ;

Parc à conteneurs :

- Rue de Liège, 2
 4720 La Calamine
 087/63 04 74

Police de Kelmis Rue de la Poste, 4 4720 La Calamine 087/ 45 04 60	Info Tourisme Rue de Liège, 264 4720 La Calamine 087/63 98 43	Musée Rue de Liège, 278 4720 La Calamine 087/ 65 75 04	Office du travail de la D.G. Hütte, 79 4700 Eupen 087/ 63 89 00
Service des impôts Hütte, 79 4700 Eupen 02/ 575 12 80	Service du cadastre , 79 4700 Eupen 087/39 11 70	Numéro d'urgence. Police : 101 Service de secours : 100 Numéro d'urgence européen : 112	

